

ORGANISER sa recherche

Un stage peut viser la découverte (stage d'observation de collège), l'orientation, la qualification ou la certification suivant le niveau et le cursus de formation suivi.

Quelque-soit le contexte, chercher un stage ne s'improvise pas :

☑ Faites le point sur **vos objectifs professionnels** et débutez vos démarches au minimum 3 mois à l'avance.

☑ Mettez en valeur **vos formations, vos connaissances et compétences, vos centres d'intérêt**, sans oublier **vos diverses expériences** professionnelles (stage et job) et personnelles (bénévolat, volontariat, ...).

www.7etapespourtrouverunstage.com

☑ **Définissez une zone géographique** en fonction de votre mobilité, puis **ciblez les secteurs d'activités et entreprises** en relation avec vos objectifs professionnels.

Les grandes entreprises proposent quelques offres de stages mais elles reçoivent beaucoup de candidatures. Ne négligez pas les petites et moyennes entreprises, ainsi que les administrations et associations.

Annuaire et répertoires entreprises :

www.pagesjaunes.fr, www.pagespro.com

Sites web d'offres en ligne :

www.jcomjeune.com, <http://monstageenligne.fr>, www.kapstages.com,
<http://jobs-stages.letudiant.fr>, www.vip-stage.com, www.stage.fr,
www.aidostage.com, www.directetudiant.com, www.pagetalent.fr,
www.iquesta.com.

Salons et forums professionnels pour rencontrer des employeurs et récupérer des contacts : www.salons-online.com

☑ **Préparez votre CV et lettre de motivation** en fonction de l'entreprise visée. Pour cela, renseignez-vous sur l'activité de l'entreprise et adressez votre candidature au responsable du service de recrutement.
www.moncv.com, www.semantis.fr/cvvitae,
<http://mobamotiv.mobatek.net>.

☑ Une fois vos candidatures envoyées, patientez environ 10 jours avant de **relancer l'entreprise**. Votre contact a-t-il reçu votre demande ? Souhaite-t-il que vous le recontactiez ultérieurement ? Pensez à rappeler à votre interlocuteur que vous êtes disponible pour le rencontrer.

En SAVOIR plus...

Vous souhaitez rencontrer un professionnel pour vous aider dans votre recherche d'informations ?

Le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et l'ensemble des Bureaux et Points Information Jeunesse en Rhône-Alpes vous accueillent. Nos lieux d'accueil **près de chez vous** en ligne sur notre site web !

+ Consultez en ligne **nos offres de stage** et pour vous **aider à rédiger votre CV et lettre de motivation**, le CRIJ vous propose un entretien individuel (sur inscription au 04 72 77 00 66).

+ d'infos :

- sur les stages, consultez le dépliant « Zoom sur : partir en stage à l'étranger »,
- sur la recherche d'emploi, consultez le guide « Trouver un job »,
- sur les contrats en alternance, consultez le guide « Osez l'alternance ».



INFORMATION JEUNESSE

CRIJ

RHÔNE-ALPES

www.crijrhonealpes.fr

66 cours Charlemagne

69002 Lyon

Tél 04 72 77 00 66

Année 2012



TROUVER UN STAGE

CRIJ

L'information jeunesse en RHÔNE-ALPES

Le **stage** est un premier pas vers un métier et l'emploi, une expérience stimulante qui donne du sens à votre parcours de formation !

C'est aussi un moyen de :

- découvrir le monde de l'entreprise et différents milieux professionnels,
- vérifier et orienter votre projet professionnel,
- mettre en évidence vos aptitudes et développer des compétences,
- approfondir et mettre en application vos connaissances.

Vous vous engagez à...

- réaliser votre mission et être disponible pour les tâches qui vous sont confiées.
- respecter les règles de l'entreprise.
- rédiger un rapport ou mémoire de stage, sur le projet et les missions réalisées.

L'entreprise qui vous accueille s'engage à...

- vous donner les moyens de réussir votre mission.
- vous encadrer, conseiller et favoriser votre intégration au sein de l'équipe.
- rédiger une attestation de stage décrivant les missions effectuées.

L'établissement scolaire, universitaire ou centre de formation s'engage à...

- définir les objectifs et à s'assurer que le contenu du stage soit en lien avec la formation.
- vous préparer avant votre entrée au sein de l'entreprise et vous suivre tout au long du stage.
- assurer une médiation entre vous et l'entreprise.

A NOTER

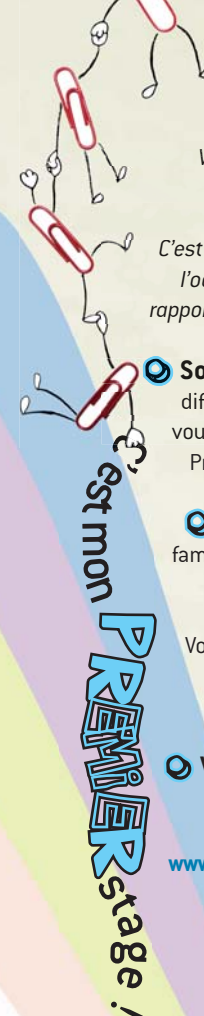
www.rhone-alpes.directe.gouv.fr
Le stage hors convention ou n'ayant aucun lien avec les objectifs pédagogiques de la formation est illégal.

L'obtention d'une convention de stage nécessite une inscription dans un établissement de formation.

ATTENTION !

www.generation-precario.org
Le stage ne doit pas remplacer un emploi.

Vous n'êtes pas salarié et, par conséquent, non lié à l'entreprise par un contrat de travail. Néanmoins, les activités sociales et culturelles du comité d'entreprise vous sont accessibles.



est mon **PREMIER** stage !

Vous êtes en classe de 3^{ème} et vous devez trouver un stage de découverte professionnelle d'une ou plusieurs semaines ?

C'est une première démarche de recherche d'entreprises et l'occasion de rédiger un CV, une lettre de motivation et un rapport de stage !

- Soyez curieux !** Faites la liste des entreprises et des différentes structures près de chez vous qui pourraient vous accueillir (crèches, écoles, mairie, associations...). Privilégiez le contact direct en allant à leur rencontre.

- Utilisez vos contacts personnels** (parents, famille, amis...) qui pourraient vous parler de leur métier et vous mettre en relation avec un employeur ou d'autres contacts. Vous pouvez vous faire épauler par vos parents dans vos premières démarches mais en aucun cas, ils ne doivent le faire « à votre place » !

- Votre établissement scolaire et le réseau Information Jeunesse** sont aussi là pour vous accompagner.

www.curiosphere.tv/comment-trouver-et-reussir-son-stage
www.crijrhonAlpes.fr

A SAVOIR

Le stage est à différencier des contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) qui n'ont pas les mêmes objectifs, ni le même cadre (contrat de travail, statut salarié, durée, etc.).

MÉMO

Public	Elève ou étudiant durant la scolarité.
Cadre	Stage obligatoire en cours de formation pour valider un diplôme ou titre. Stage facultatif ou volontaire sur initiative du jeune.
Statut	Stagiaire (non salarié).
Contractualisation	Convention de stage tripartite obligatoire (Stagiaire/Entreprise/Etablissement de formation).
Durée	6 mois maximum sauf pour le stage intégré à un cursus pédagogique plus long.
Rémunération	Gratification obligatoire pour les stages supérieurs à 2 mois (environ 440€/mois pour 35h/semaine). Facultative pour une durée égale ou inférieure à 2 mois.
Attestation	Attestation de stage remise par l'employeur à la fin du stage.

